



Hôtes.esses d'accueil et de médiation pour le Tumulus de Dissignac



Contexte, description de l'entreprise



Saint-Nazaire Agglomération Tourisme est une Société Publique Locale (SPL) qui dispose d'une Délégation de Service Public (DSP) pour mettre en œuvre une triple mission :

- **Promouvoir le territoire touristique** de l'agglomération de Saint-Nazaire par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme intercommunal (Saint-Nazaire et Brière).
- **Exploiter les équipements touristiques** d'intérêt communautaire (Escal'Atlantic, sous-marin Espadon, Ecomusée et prochainement EOL Centre éolien Saint-Nazaire) et proposer une offre de visites riche et diversifiée : entreprises industrielles, visites guidées de la ville et du territoire, croisières-découvertes...
- **Gérer et valoriser le patrimoine** de la Ville de Saint-Nazaire grâce aux équipements cités ci-dessus et à l'élaboration d'une programmation de valorisation patrimoniale.

La structure en chiffres : 280 000 visiteurs annuels, 5 millions d'€ de budget annuel, 45 permanents et 90 salariés en saison.

Situé à environ 5 km du centre-ville et de principaux sites et visites, le tumulus de Dissignac fait partie des offres de visite valorisées par Saint-Nazaire Agglomération Tourisme. Construit il y a plus de 6 000 ans, le tumulus est un **monument funéraire** à deux chambres qui témoigne de l'appropriation du territoire par les hommes du Néolithique.

Classé Monument Historique, il est l'un des sites préhistoriques les mieux conservés de la région. Ce monument appartient à l'État et délégué à la Ville de Saint-Nazaire. Par une convention, **Saint-Nazaire Agglomération Tourisme en assure la promotion et la médiation** et l'ouvre au public en juillet-août.

Missions et activités



Sous la responsabilité conjointe du Pôle Patrimoine et du Pôle Exploitation, les deux hôtes (ses) d'accueil et de médiation se consacrent à l'accompagnement et à la satisfaction du public.

Accueil et information du public sur la visite du tumulus et sur l'offre de visites de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme

Offrir une médiation de qualité au public (durée 45 minutes)

- Pratiquer les techniques de médiation des publics et d'animation de groupe
 - o accueillir les publics, créer une ambiance conviviale et chaleureuse
 - o animer et encadrer un groupe
 - o mettre en pratique les rythmes de visite
 - o être capable de réaliser des visites faisant participer le public
- Maîtriser les sujets fondamentaux propres au site de visite
- Connaître le fil conducteur et les messages essentiels, savoir les contextualiser
- S'adapter aux besoins et motivations des publics
 - o connaître les publics et leurs attentes
 - o transmettre les connaissances en les mettant à la portée du public
- Maîtriser les différents aspects de la relation au public : accueil, regard, sourire, gestuelle, placements et déplacements, prise de parole, voix...
- Actualiser ses connaissances

Gestion informatisée de la billetterie (moyens de paiements acceptés : CB, espèces, chèques ou Chèques Vacances) et contrôle numérique des billets.

**Niveau de formation initiale :**

- Formation souhaitée : période néolithique, archéologie et/ou médiation culturelle
- Expérience(s) souhaitée(s) en médiation culturelle
- Une ou des expérience(s) au contact du public dans des sites mégalithiques et/ou archéologiques seraient appréciées

Savoir :

- Connaissances sur la préhistoire et le néolithique
- Connaissances sur les monuments mégalithiques
- Maîtrise d'un vocabulaire archéologique de base en anglais (environ 10 % de publics étrangers)
- Culture générale en histoire et/ou histoire de l'art

Savoir-Faire :

- Approche des techniques d'accueil et de médiation des publics
- Maîtrise de l'expression orale en public
- Anglais parlé correct
- Savoir synthétiser
- Faire preuve de pédagogie
- S'adapter aux conditions de visite et aux publics

Savoir-être :

- Sens de l'accueil et du contact : être souriant, aimable
- Sens des responsabilités
- Sens de l'écoute, goût de la transmission et du dialogue, diplomatie
- Disponibilité
- Dynamisme
- Tenue et langage corrects indispensables



Liaisons hiérarchiques et opérationnelles

Liaisons hiérarchiques :

Sous la responsabilité conjointe du Pôle Patrimoine et du Pôle Exploitation, gestion directe par la responsable du Pôle Patrimoine, le chargé de médiation et le responsable du Pôle Exploitation

Liaisons opérationnelles :

- Avec l'équipe action culturelle du pôle patrimoine
- Avec les permanents du service « Agence de voyage »
- Avec le service comptabilité- Centraliser les commandes de fournitures



Conditions statutaires

Contrat de travail saisonnier à temps plein du 20 juin au 2 septembre 2019.
35 h par semaine, avec 2 jours de repos hebdomadaires (lundi et samedi).

Spécificités :

- Travail les week-ends et jours fériés
- Lieu de travail isolé, téléphone portable et commodités sur place
- Permis B et véhicule indispensable
- Adaptation aux publics > non francophones, enfants, personnes se déplaçant avec difficulté...
- Centraliser les commandes de fournitures

**Candidature**

Candidature et CV à adresser avant le **31 mai 2019**
Par email à l'adresse cv@saint-nazaire-tourisme.com.